

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

Ministère de l'Enseignement Supérieur
Et de la Recherche Scientifique
Université 20Août 1955 Skikda
RECTORAT
N°:014/ Rec / 2015.



وزارة التعليم العالي والبحث
العلمي
جامعة 20 أوت 1955 سكيكدة
رئاسة الجامعة
رقم: 014 / رج / 2015

Procès verbal du conseil de direction de l'université
du 23/11/2015

En date du **23 Novembre 2015**, à neuf heure du matin, s'est tenu la réunion du conseil de direction présidé par Monsieur le Recteur, Pr. Ali Kouadria, en présence du secrétaire général de l'université, du chef de cabinet, des vice-recteurs, des doyens et vice-doyens des facultés et des secrétaires généraux des facultés, du responsable de la bibliothèque centrale. Ce, pour discuter l'ordre du jour suivant :

1. Situation financière.

Divers.

La séance a été ouverte par Monsieur le Recteur, qui a d'abord, souhaité la bienvenue aux présents, avant de commencer le débat sur l'ordre du jour.

Premièrement : Situation financière.

Monsieur le Recteur a demandé au responsable des finances et de comptabilité de faire un exposé sur la situation financière dans les facultés. Ce dernier a fait remarquer :

- La faculté de sciences : il n'y a pas eu d'évolution.

Le responsable des finances a annoncé que le montant complémentaire concernant le transport des étudiants boursiers à l'étranger a été transféré.

- Les doyens de facultés ont expliqué que les dépenses non engagées concernent les heures complémentaires et les travaux d'entretien. Monsieur le Recteur a insisté sur le

fait d'entamer rapidement les travaux en question, dans chaque faculté, et d'engager les dépenses tant que le montant du solde et du BS attribué couvrent la totalité de celles-ci. Il a également chargé le vice-recteur pédagogie du suivi et de la vérification des heures complémentaires.

- Le responsable des finances a fait remarquer un retard dans l'engagement du budget par rapport à la fin de l'année budgétaire.
- **La faculté de technologie** n'ayant engagé que 8% du budget, la doyenne a expliqué que ce retard est dû au traitement minutieux des dossiers de stages de perfectionnement destinés aux enseignants et aux étudiants. Aussi précise-t-elle que le retard dans la livraison des produits et appareils de labos, ainsi que la vérification rigoureuse des ouvrages livrés, ont amené à ce retard et que tout allait s'effectuer à temps.
- Monsieur le Recteur a insisté sur **le respect, la vigilance et la responsabilité envers les biens publics**. A ce titre, il a expliqué qu'il y a nécessité à exclure les étudiants non sérieux, à appliquer la réglementation quant aux délais de livraison, la qualité et l'intérêt des livres choisis par rapport aux spécialités.
- **La faculté des lettres**, engageant 47% du budget (en bons de commandes), n'a pas atteint le taux souhaité, selon Monsieur le Recteur (en-deçà des 50%) et représente un taux insuffisant par rapport à la période écoulée (huit mois), suffisamment longue pour consommer le budget.
- **La faculté des sciences**, 77% de budget engagé contre 25% de paiement effectué (en dix mois). Monsieur le Recteur a estimé que cette situation est inacceptable et nécessite une intervention rapide et efficace. Le doyen de la faculté s'est engagé à payer tous les engagements d'ici la fin de l'année et a précisé que ce retard était dû au travail d'inventaire de livres et des retards dans la livraison de ceux-ci.
- Monsieur le Recteur a instruit aux doyens concernant les retards dans les livraisons de **veiller à multiplier les consultations**, afin de pouvoir passer à d'autres fournisseurs s'il y a retard. Par ailleurs, **il a formellement interdit la réception partielle ou fractionnée de matériels, d'appareillages ou de livres**, aussi a-t-il insisté sur **l'application rigoureuse et ferme des pénalités de retard**.
- Le responsable des finances a fait souligner la nécessité de faire des engagements en bons de commandes le plus tôt possible, le temps étant très réduit par rapport aux délais restant.

- **La faculté des SGSE**, 93% de bons de commandes et seulement 7% de paiement. La doyenne de la faculté a précisé que les paiements non effectués concernent les stages de perfectionnement. Monsieur le Recteur a fait remarquer que c'est inconcevable et qu'il fallait réagir au plus tôt. **Il a également demandé aux SG des facultés de prendre contact avec le responsable des finances pour exposer la situation financière, discuter et proposer des solutions à ce genre de difficultés à temps.**
- La faculté des SSSH, 79% de bons de commandes établis et 36% de consommation.
- La faculté de droit et S Po, 88% de bons de commandes établis et 33% de paiement effectué.
- Monsieur le Recteur a proposé de **faire un point sur la situation financière dans chaque faculté dans 15 jours**. Il a également instruit **l'instauration d'une tradition concernant des réunions mensuelles avec le responsable des finances et comptabilité pour coordination**.

Deuxièmement : Canevas pour les élections des CSD et CSF.

- Concernant le nouveau **canevas** transmis par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique destiné à **la réglementation des élections des comités scientifique de département, de faculté et d'université.**
- Monsieur le Recteur a **chargé le vice-recteur de la post-graduation de l'opération** relative à la réorganisation de ces comités selon le canevas en question.
- Le vice-recteur chargé de la post-graduation a **informé les doyens de la nécessité de tout refaire selon la nouvelle méthodologie de constitution des comités et donc de lancer l'opération auprès des facultés et départements.**
- Monsieur le Recteur a demandé au vice-recteur de **transmettre le document aux doyens de facultés pour pouvoir entamer l'opération.**

Troisièmement : Planning des activités pédagogiques 2015/2016.

- Le vice-recteur pédagogie a ouvert le débat sur le planning des activités pédagogiques proposé à la réunion précédente.
- Le doyen des SSSH ainsi que le doyen des sciences ont proposé de décaler l'arrêt de cours d'une semaine afin de pouvoir terminer les programmes des cours.

- A ce titre, le vice-recteur chargé de la graduation a expliqué que cette décision était en rapport avec le nombre de semaines dans chaque semestre (13 semaines/1^{er} semestre, 14 semaines/2^{ème} semestre) et en tenant compte des imprévus au cours du deuxième semestre ainsi que du mois de Ramadan.
- Monsieur le Recteur a approuvé le planning proposé et a recommandé aux doyens de rattraper les cours au lieu de décaler l'arrêt de ceux-ci.
- Le vice-recteur pédagogie a rappelé que les rattrapages du 2^{ème} semestre peuvent être programmés les samedis et pendant les séances de cours (pour les masters et les petites promotions), et à la fin juin pour les grandes promotions.
- Il a également insisté sur l'envoi des procès verbaux des délibérations pour l'archivage de ces derniers, action importante dans la conservation des données à long terme.
- La doyenne de la faculté de technologie a soulevé les difficultés rencontrées à la fin de l'année universitaire concernant la multitude d'activités pédagogiques, dont la programmation des examens, les délibérations, les soutenances et l'organisation des concours de masters. A ce titre, elle a proposé de différer cette dernière au mois de septembre pour permettre une meilleure maîtrise de l'ensemble des activités.
- Monsieur le Recteur appelle à l'utilisation renforcée de l'outil informatique afin de faciliter la gestion de ces activités et rappelle qu'en septembre l'organisation de la rentrée universitaire nécessite davantage de mobilisation des efforts des responsables.
- Le vice-recteur pédagogie a rajouté que le mois de septembre est souvent consacré aux réclamations des étudiants et à la mise en place des nouvelles promotions de masters.

Divers :

- Monsieur le Recteur a informé les présents sur le contenu de la circulaire n°305/SDFEE/2015, le 18/11/2015 relative à l'appel à candidature au post de recteur de l'institut UNESCO-IHE (Pays-Bas).
- Le SG de l'université a demandé aux doyens de lui transmettre le canevas remplis relatif à l'évaluation des établissements. Il a organisé à ce titre une réunion le jour même avec les SG des facultés à 14h, afin de discuter de cette opération.
- La vice-recteur Relex a demandé aux doyens de lui transmettre le bilan des formation à l'étranger avant le 15/11 afin de pouvoir présenter un bilan de l'année 2015 et d'en établir les prévisions de l'année prochaine.

- Le vice-recteur pédagogie a demandé aux doyens la transmission d'un état des étudiants ayant dépassé les cinq ans d'inscription. A ce titre, Monsieur le Recteur a rappelé à l'objectivité quant aux faux espoirs donnés aux étudiants à travers leur inscription hors qu'ils ne peuvent être couronnés de diplôme à la fin du cursus. Il a instruit ainsi, l'exclusion de ces étudiants et la sanction des responsables de ces dépassements.

La séance a été levée à 11 H 15, le même jour de la même année.

Le Chef de cabinet du Recteur
Dr. Radja BOUZERIBA